

Un partenariat en faveur des sclérosés en plaques

Adhap Services développe son partenariat avec l'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP). Après une première convention signée dans le Roussillon fin 2008, ce sont les centres d'Amiens et de Rethel qui vont bénéficier des services de cette association nationale.

Pour Marie-Josée Wattiaux (responsable d'Adhap Services Rethel) et Michel Guillo (responsable d'Adhap Services Amiens), c'est une belle reconnaissance de leur professionnalisme.

L'objet de la convention signée avec l'AFSEP

Répondre efficacement à une démarche d'accompagnement de qualité et de maintien à domicile de personnes atteintes de sclérose en plaques.

Cette collaboration se caractérise par des actions réciproques de l'AFSEP et Adhap Services dans le domaine :

- de formations spécialisées pour la prise en charge de personnes atteintes de sclérose en plaques,
- d'évaluation optimale des besoins et de coordination des actions,
- de la mise en place d'une veille auprès des personnes atteintes de sclérose en plaques.



Marie-Josée Wattiaux (au centre) et une partie de son équipe de Rethel.

Dans quel contexte avez-vous signé cette convention avec l'AFSEP ?

Marie-Josée Wattiaux : Nous avons assisté la déléguée départementale des Ardennes atteinte de sclérose en plaques (SEP). De fil en aiguille, elle nous a parlé de l'association, puis de la convention. Nous avons été très fiers d'être choisis par l'AFSEP.

Au moment de la signature, les assistantes étaient présentes aux côtés du président (Alain Rouquier) et de la déléguée des Ardennes (Eliane Chenot). Pour nous tous, ce partenariat est une reconnaissance de notre action à domicile.

Michel Guillo : Dans le département de la Somme, on compte beaucoup de cas de SEP. Ce partenariat avec l'AFSEP souligne notre capacité à prendre en charge les personnes atteintes de cette maladie. C'est un vrai plus pour notre centre.

Actuellement, nous avons une personne atteinte de sclérose en plaques et nous savons que les demandes seront de plus en plus fréquentes. Notre partenariat avec l'AFSEP nous permettra d'y répondre encore plus efficacement.

Les assistantes reçoivent-elles une formation spécifique ?

Marie-Josée Wattiaux : Bien sûr ! En interne, la formation est assurée par l'infirmière coordinatrice. À tout moment, je peux solliciter l'AFSEP pour d'autres formations. La formation permet non seulement de rassurer nos clients mais aussi les assistantes. Cette maladie demande un savoir-faire et un savoir-être bien particuliers. Les formations sont toujours indispensables.

Michel Guillo : La formation est même une évidence. Elles vont rapidement être mises en place avec les professionnels de santé de l'AFSEP. C'est une nécessité car, pour les assistantes, cette maladie est très perturbante. Elle est souvent mal connue et peut frapper à n'importe quel âge. Se former, c'est mieux connaître la maladie, ses symptômes, et apprendre les différentes techniques de manutention.

Nous assistons une jeune femme de 32 ans, malade depuis 10 ans. Les assistantes font déjà un travail fabuleux !

Elles interviennent à son domicile 3 fois par jour. Elles l'accompagnent chez le coiffeur et l'aident à faire ses courses.